Le procureur ouvre une enquête sur les allégations de torture de Said Chetouane

La justice réagit aux allégations de torture et de mauvais traitement inhumain qu'aurait subis samedi le mineur Saïd Chetouane dans les locaux de la police à Alger.

Selon un communiqué émanant de la cellule de communication de sûreté de la wilaya d'Alger, le procureur de la République territorialement compétent a ordonné l'ouverture d'une enquête sur les déclarations de Said Chetouane dans une vidéo postée sur les réseaux sociaux.

Le document précise que le concerné a été entendu par la police en présence de sa mère pour vérifier la véracité de ses allégations. La même source précise également que le jeune mineur a été aussi présenté à un médecin légiste pour les besoins de l'enquête.

Les conclusions de l'enquête seront dévoilées à l'opinion publique s'engage la police.

Arrêté par la marche du Hirak organisée samedi dans les rues d'Alger, Saïd Chetouane a déclaré à sortie du commissariat de police avoir subi toute sorte torture de mauvais traitement dont une tentative de viol. Une déclaration qui a provoqué un tollé de réactions sur les réseaux sociaux.

Des ONG de défense des droits de l'homme dont Amnesty International et LADDH ont exigé des autorités l'ouverture d'une enquête impartiale sur cette affaire et traduire les auteurs présumés de des actes de torture devant une justice indépendante.